

BUREAU COMMUNAUTAIRE

MARDI 26 NOVEMBRE 2021

10 H 00

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

1. Tourisme
 - a. Demande de subvention FNADT - Territoires de lacs du Massif Central
-

Date de la convocation : 19 novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : Dr Jacques CHABAL, M. Antoine CAVROY, M. Florent DUMAS, M. Thierry GIROT, M. Yves LE BON, M. Patrick MARCAILLOU, M. Roger PERRIN, Mme Monique PINET, Mme Monique ROZNOWSKI, M. Michel VILLEMAGNE

Excusé : M. Patrick MEYER

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. Antoine CAVROY

Assistaient également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Morgane MAITRIAS, Directrice du pôle Développement économique et transition écologique
- Jérôme REBOULET, Directeur du pôle Services techniques
- Jean-Michel LE CROLLER, Directeur des Ressources Humaines
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Services à la population
- Romain SCHOCKMEL, Directeur du pôle Tourisme
- Mathilde COGNET, Directrice du pôle Culture
- Aude CHABANNE, Assistante de direction

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

1. Tourisme

A- Demande de subvention FNADT - Territoires de lacs du Massif Central

La Communauté de communes Val'Eyrieux souhaite déposer un dossier de subvention dans le cadre de l'Appel à candidatures « Territoires de lacs du Massif Central » organisé dans le cadre du partenariat Massif Central.

Il est précisé que cette candidature, intitulée « Développement touristique durable des lacs de Val'Eyrieux », doit permettre de construire une stratégie visant à structurer et à mettre en réseau les deux pôles touristiques majeurs (Lac de Devesset et Lac des Collanges) en proposant une liaison par La Dolce Via, première voie douce d'Ardèche et épine dorsale de la destination.

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes Val'Eyrieux sollicite une aide du FNADT d'un montant de 35 124,80 € correspondant à 80% des dépenses d'ingénierie.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Chargé de mission	40 666,00 €	FNADT	35 124,80 €
Frais de déplacement	740,00 €	CC Val'Eyrieux	8 781,20 €
Matériel	2 500,00 €		
Total	43 906,00 €	Total	43 906,00

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve la demande de subvention auprès du FNADT et le plan de financement prévisionnel de l'opération, et charge M. le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Pour information au Bureau également, dans le cadre des délégations au Président, un arrêté a été pris concernant l'attribution du marché suivant : **Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un centre omnisports intercommunal sur la commune du Cheylard**. Deux réponses ont été reçues suite à la consultation. Une audition a été effectuée avec les deux candidats.

Titulaire : Société SAMOP
Montant de la mission : 19 250 € HT
TVA : 20% : 3 850 €
Montant total : 23 100 € TTC

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance à 10h40

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux
Maire du Cheylard

